

## Un déconfinement tant attendu...

Chères Egaliennes, chers Egalieus,

L'installation du nouveau Conseil municipal étant officiellement effective depuis le 18 mai, je commencerai cet édito en remerciant tous les électeurs qui nous ont fait confiance pour conduire les affaires égaliennes.

Je tiens également à remercier tous mes colistiers pour leur engagement et leur intérêt pour notre vie collective, ce résultat étant bien celui d'une équipe qui souhaite « aller plus loin », et non celui d'un seul homme.

Je remercie enfin les élus de l'équipe précédente qui ont travaillé avec implication et réalisme pour faire vivre notre commune et la rendre agréable, au cours des ces 6 dernières années.

Nous avons désormais la responsabilité de mettre en œuvre notre programme, et nous sommes déjà engagés dans cette démarche, ralentis toutefois par les contraintes liées à la pandémie que nous connaissons.

Le 23 mai, le nouveau Conseil Municipal d'Eyjeaux s'est installé, dans des conditions particulières, à huis clos, dans la salle la grange afin de respecter les mesures de distanciation.

Une nouvelle équipe est donc en place et s'approprie déjà les dossiers, sans toutefois pouvoir exercer dans des conditions normales : tous les partenaires n'ont pas repris leur activité courante, et notre intercommunalité ne fonctionne pas encore dans sa nouvelle configuration. C'est le 28 juin, lors du second tour des élections municipales d'une partie importante des communes de la communauté urbaine, que tous les Conseillers communautaires seront élus. Dès le début juillet, le Conseil communautaire se réunira pour élire son Président et les membres du bureau. A partir de ce moment, les nouvelles équipes pourront pleinement œuvrer.

A Eyjeaux, les commissions communales et le vote du budget 2020 sont programmées pour le 25 juin. Ainsi, nos bases de travail vont pouvoir se mettre en route.

A vous tous qui, d'une manière ou d'une autre participez à la préservation et la valorisation de notre belle commune, j'adresse tous mes encouragements et mes remerciements.

Bonne lecture.

Jacques ROUX

Les données quotidiennes des services de santé sont de nature à redonner le moral : la crise sanitaire du COVID 19 marque le pas, et depuis le 2 juin, nous sommes entrés dans une nouvelle phase du déconfinement.

Dans ce contexte favorable, des mesures plus souples ont été mises en place. La liberté de déplacement est redevenue la règle, il est ainsi possible de se rendre sur l'ensemble du territoire métropolitain, sans limite de distance ni attestation. Les accès aux lieux de Loisirs et de culture, les pratiques sportives, sont à nouveau possibles. L'activité économique, sociale et administrative du pays reprend lentement son cours.

Nous sommes néanmoins toujours exposés au virus, aussi il est important de continuer à respecter scrupuleusement les mesures barrières et les mesures de distanciation, de porter le masque le plus possible, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination

Les occasions de contact augmentent tout autant que les risques de diffusion du virus. C'est pourquoi **les rassemblements de plus de 10 personnes restent interdits.**

Les salles communales ne peuvent toujours pas être utilisées. Cependant, et compte tenu de l'évolution favorable de l'épidémie et de l'assouplissement des mesures associé, la mise à disposition d'une salle adaptée est possible depuis le 22 juin pour permettre aux associations de tenir leurs réunions, sans toutefois dépasser le nombre maximal de 10 personnes. Des contraintes sanitaires d'utilisation seraient exigées afin de garantir le respect des mesures barrières. Les associations seront informées des modalités dès que cette mise à disposition sera effective.

Prenez soin de vous et vos proches. L'engagement et la responsabilité de chacun permet à tous de suivre le chemin du retour progressif à une vie normale.

Nous sommes sur la bonne voie, continuons !

# Action municipale:

## Les services

Le **secrétariat de mairie** a réouvert ses portes depuis le 22 juin aux horaires habituels à savoir:

Lundi, mardi mercredi, jeudi, vendredi et samedi: 8h30-12h30

Lundi et vendredi: 14h00-17h30.

Nous vous demanderons de continuer à adopter les gestes barrière: règles de distanciation physique, port du masque... La prise de rendez-vous demeure une pratique souhaitable.

**Les employés des services techniques** ont repris normalement leur travail. Leurs horaires d'embauche ont été décalés dans un premier temps afin de respecter les gestes barrières. Les dispositifs de protection et de nettoyage sont mis à disposition des personnels. Les missions habituelles sont à nouveau effectuées dans le respect des mesures de distanciation.

**Les mariages et pacs** sont maintenus si le nombre de personnes accueillies dans la salle du Conseil reste inférieur à 10.

Pour l'instant, **les parrainages républicains** sont reportés.

La municipalité a décidé lors du conseil municipal du 23 mai dernier d'accorder une **remise de loyer** de deux mois aux commerces qui ont dû fermer pendant la période de confinement.

Des mesures spécifiques ont été prises pour adapter la facturation de la cantine et de la garderie aux conditions particulières de cette fin d'année.

## 1er conseil du mandat:

### Election du Maire, des Adjoints et Conseillers Délégués

Samedi 23 mai à 10h30, la nouvelle équipe élue à Eyjeaux depuis le 15 mars 2020, composé des 12 élus de la majorité et des 3 élus tête de liste de l'opposition, a pu se réunir pour un premier conseil municipal permettant ainsi l'élection par délibération du maire, des adjoints, et des conseillers délégués. Afin de respecter les mesures barrières en cette période de déconfinement, la séance s'est exceptionnellement déroulée à huis clos, dans la salle des fêtes.

#### Ont ainsi été élus :

Monsieur Jacques Roux, Maire et en charge de la commission finance;  
Monsieur Jean-Luc Barrière, premier adjoint en charge de la commission urbanisme, développement et environnement;

Madame Véronique Cheptou, deuxième adjoint, en charge de la commission affaires scolaires, jeunesse et action sociale;

Monsieur Christian Grenier, troisième adjoint en charge de la commission travaux/voirie;

Madame Anne Girault, quatrième adjoint en charge de la commission communication.

#### Par ailleurs, deux Conseillers Délégués ont été désignés :

Monsieur Patrick Lagauterie, Conseiller Délégué en charge de la vie associative et des manifestations ;

Monsieur Jean-Paul Parrot, Conseiller Délégué en charge de la voirie.

*Compte tenu des délibérations relatives aux indemnités de fonction de Maire, des adjoints et conseillers délégués, la désignation de conseillers délégués se fait à coût constant pour la commune par rapport au précédent mandat.*



*De gauche à droite et de haut en bas : Jean-Luc Barrière, Anne Girault, Jacques Roux, Véronique Cheptou, Christian Grenier*

*Patrick Lagauterie, Jean Paul Parrot*

### Prochain conseil municipal:

#### Jeudi 25 juin

A l'ordre du jour: vote du budget et installation des commissions (entres autres sujets...)

Les commissions sont donc en cours de constitution et pourront intégrer, au-delà des élus, des personnes qualifiées non élues.



*Action communale pendant le confinement: distribution gratuite d'un masque par habitant inscrit sur les liste électorale ou ayant fait une demande en mairie (pour les non inscrits)*

# ENFANCE ET ECOLE

A nouveau, des rires d'enfants à l'école  
Simone Veil à Eyjeaux

**Du 14 au 29 mai :**

Suite aux déclarations gouvernementales du Premier ministre et du ministre de l'Education Nationale, un important travail de concertation s'est tenu entre la directrice de l'école et l'équipe enseignante, les représentants des parents d'élèves, l'équipe du secrétariat de mairie, Le directeur de l'ALSH, les employés et les élus. Il a conduit à l'ouverture des classes de GS, CP, CM2 (les classes charnières), ULIS ainsi qu'une classe multiniveaux accueillant dix enfants des



autres classes. Quarante enfants ont souhaité s'inscrire à l'école qui a ouvert ses portes le jeudi 14 mai. La continuité pédagogique pour les enfants restés à la maison a été assurée par les enseignants. Les services périscolaires habituels légèrement modifiés ont été ouverts. L'équipe des employés municipaux a été totalement mobilisée pour assurer des missions d'accompagnement des enfants pendant le temps scolaire et périscolaire et des missions de ménage et désinfection plusieurs fois par jour dans tous les locaux de l'école. Un important travail de mise en place du protocole sanitaire de l'Education nationale a été réalisé avec achat de produits spécifiques, protections pour des employés (masques, visières blouses etc..), plan de circulation, marquage au sol etc.

Un protocole en cas de suspicion de Covid 19 à l'école a été réalisé.

**Du 2 au 19 juin :**

La situation sanitaire a évolué. Le déconfinement se déroule sans incident majeur, les parents sont incités à reprendre le travail. Le gouvernement affiche ses craintes de crise économique qui ne manquera pas de toucher les plus fragiles d'entre nous. C'est une période qui nous invite à la solidarité dans les entreprises, les collectivités et au



rassemblement.

Cette fois, ce sont 98 enfants qui souhaitent revenir à l'école. Comme précédemment, la municipalité a travaillé avec tous les partenaires



de l'école en fixant à 60 le nombre maximum d'enfants accueillis par jour de classe afin de maintenir un niveau de sécurité sanitaire élevé. Tous les enfants inscrits ont donc repris le chemin de l'école à temps partiel. Deux classes multiniveaux sont ouvertes pour permettre l'accueil des enfants dont les parents travaillent. Une priorité est donnée aux enfants ayant un dossier MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ainsi qu'aux enfants en difficultés scolaires importantes. Les services périscolaires fonctionnent selon les mêmes modalités que celle de la période précédente. La municipalité a recruté deux étudiantes qui sont venues renforcer l'équipe des employés sur le temps de pause méridienne. Chaque mercredi, une garderie dans le cadre de l'ALSH d'Eyjeaux est ouverte pour tous les enfants.

**Du 22 juin au 4 juillet:**

Pour cette dernière période, obligation est faite aux parents de scolariser leur(s) enfant(s) à l'école (sauf démarche auprès de l'inspecteur).

Ce jeudi 22 juin, ce sont presque tous les enfants qui ont repris le chemin de l'école. Les classes ont été réaménagées, les services périscolaires également.

L'ensemble des intervenants de l'école reste attentif à la sécurité sanitaire et au respect des gestes barrière.

**Au final, le bilan de la réouverture de l'école est positif comme il l'est globalement partout en France. Merci à vous les enfants qui avez été très patients pendant ces deux mois de confinement. Par votre comportement, vous avez contribué à améliorer la situation sanitaire. Depuis votre retour à l'école, vous avez retrouvé vos copains et découvert plein de jeux (à distance). La traditionnelle fête de l'école n'aura pas lieu cette année.**

**Mais avec vous, nous préparons celle de l'an prochain avec beaucoup d'entrain !**

**L'équipe municipale remercie bien sincèrement les représentants des parents d'élèves, la directrice de l'école et**

**les enseignants, l'équipe des employés municipaux et l'équipe du secrétariat de mairie pour l'important travail réalisé par tous dans un esprit de concertation.**



**Date du prochain conseil d'école: lundi 29 juin à 17h30**

# Informations

Pensez à consulter le site de la mairie, il est actualisé et vous y trouverez l'ensemble des informations et des actualités de la commune: [www.eyjeaux.com](http://www.eyjeaux.com)

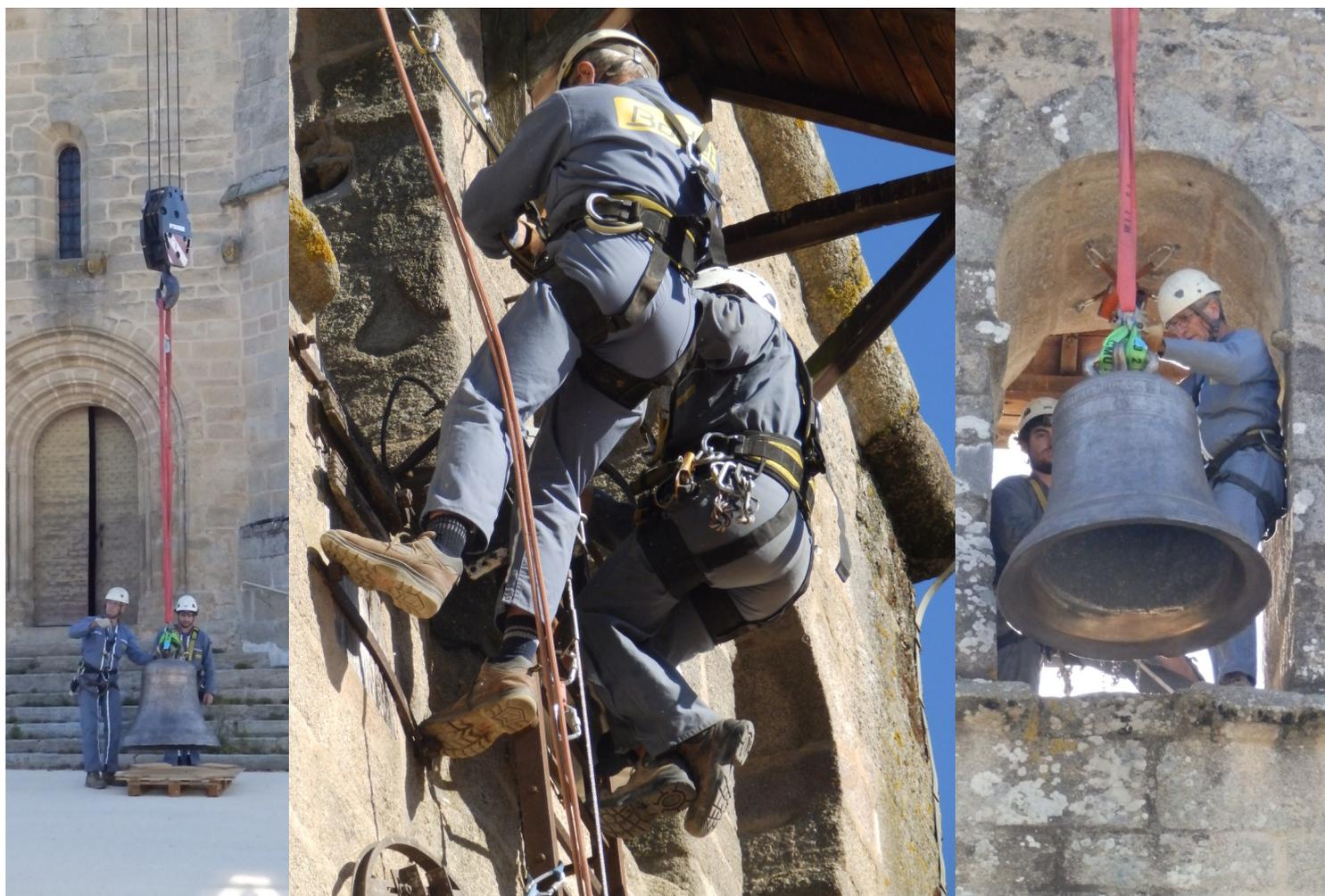
**Evènement**  
**Vendredi 17 juillet**  
**A partir de 20h30**  
**Au stade d'Eyjeaux**

## Trame Nocturne

Limoges Métropole

Dans le cadre de son programme d'actions autour de la « Trame Nocturne », Limoges Métropole propose aux habitants du territoire de participer à des soirées découvertes pour observer chauves-souris et ciel étoilé. La « Trame Nocturne » a pour objectifs de lutter contre la pollution lumineuse, de préserver la biodiversité, et de favoriser les économies d'énergie liées à l'éclairage public. Un véritable enjeu de société ! Ouvertes à toutes et à tous, l'une de ces « soirées découvertes » aura lieu sur notre commune. Le déroulement : une 1ère partie de nuit consacrée à la découverte des chauves-souris véritables « demoiselles de la nuit », avec une présentation du GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin), suivie d'une observation du ciel nocturne avec les animateurs des associations d'astronomies locales.

Renseignements: 05 55 45 84 92 ou au 05 55 45 84 90



## Retour de la cloche

Le clocher de l'église d'Eyjeaux retrouve enfin sa partenaire.

Partie depuis le 15 juillet 2019 pour quelques soins de remise en état et après dix longs mois passés dans les

ateliers de la société BAUDET spécialisée dans la dépose, repose et rénovation de cloches, celle de l'église d'Eyjeaux a enfin retrouvé sa place.

De retour le 26 mai 2020 avec 2 mois de retard pour cause de confinement, celle-ci va de nouveau pouvoir au fil des heures et pour leur plus grand plaisir, rythmer la vie des riverains.